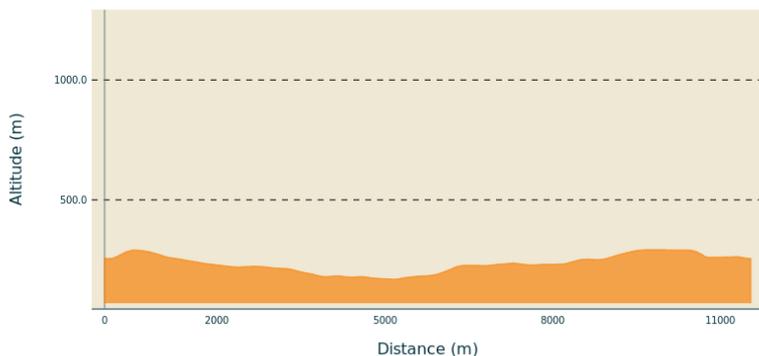


# Parcours VTT FFC n°62 - BLEU - Chadouillet

Pays des Vans en Cevennes - SAINT-PAUL-LE-JEUNE

## Profil altimétrique



Altitude min 169 m Altitude max 292 m

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 11.5 km

Dénivelé positif : 181 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Géologie

## Itinéraire

**Départ** : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

**Arrivée** : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

**Balisage** : ► VTT Circuit local

Communes : 1. SAINT-PAUL-LE-JEUNE 2. SAINT-ANDRÉ-DE-CRUZIÈRES

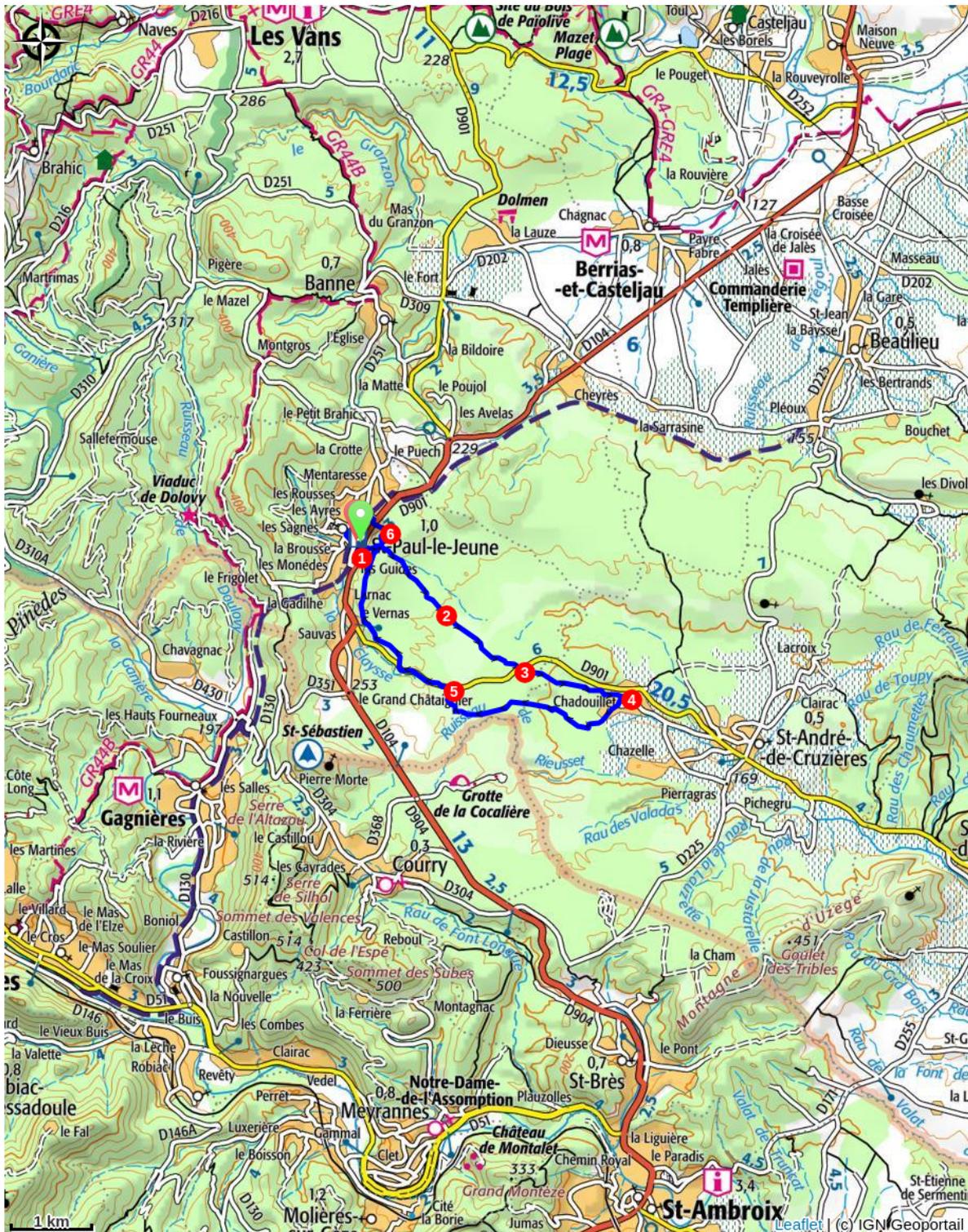
Suivre le balisage FFC VTT ► n°62 Bleu

P) Depuis la place de la Gare à Saint Paul le Jeune, prendre la route D104 en direction d'Alès.

1. Traverser la route au passage piéton puis monter à gauche par une ruelle caladée puis bétonnée: le chemin de l'église neuve. Arriver sur le plateau calcaire et, au croisement des chemins, continuer tout droit direction Chadouillet. Le monotrace déroule à travers garrigue et clapas.
2. Au niveau de l'ancienne bergerie de Mazet de Gros, faire un détour pour aller voir les dolmens. Revenir sur vos pas et continuer le sentier principal en direction de Chadouillet. Passer dans une forêt de chênes aux reliefs parfois techniques: blocs de calcaire, succession de petites montées et descentes.
3. Traverser la route D901, prendre un sentier qui monte à gauche et démarre par un pierrier. Déboucher sur un chemin large bordé de murets, avec un paysage cultivé d'oliviers ou naturel.
4. Au hameau de Chadouillet faite un tour par la ruelle des Cachettes. Emprunter le chemin de la Chanisse direction Les Courpatières et rejoindre la plaine de Saint André de Cruzeières, cultivée de vignes ou prairies. Observer au loin les petites montagnes d'Uzège et le Serre des Cruzeières. Traverser la Claysse, monter par une piste et rejoindre la route D901.
5. Prendre la route à gauche et la suivre sur 600 mètres. Monter par une piste à droite et rejoindre le plateau calcaire ouvert. Suivre le balisage VTT pour retrouver un sentier passant entre des murets et surplombant

Saint Paul le Jeune. Retrouver le croisement des chemins du départ et continuer tout droit encore 250 mètres.

- Descendre par une piste pentue jusqu'à la route D104. Au stop, traverser en faisant bien attention et aller tout droit par la rue du Bourdaric. Tourner à gauche en direction du centre ville et admirer l'église de Saint Paul le Jeune. Peu après, descendre à gauche et rejoindre le parking du départ.



### VTT

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

### **Recommandations**

Préparation et équipement:  
Contrôlez l'état de votre VTT

Prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation  
Si vous partez seul, informez votre entourage de votre itinéraire

Sécurité et comportement sur les sentiers:

Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires

Ne surestimez pas vos capacités et maîtrisez votre vitesse

Soyez prudent et courtois lors des dépassements, priorité aux piétons

Le port du casque est fortement recommandé

Respect de l'environnement et du territoire:

Respectez les propriétés privées et les zones cultivées

Refermez les barrières après votre passage

Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de la nature

## **Comment venir ?**

### **Accès routier**

Depuis Joyeuse (21 km) suivre la D104 puis la D901 direction Alès. Depuis Les Vans (13 km) suivre la D901 direction Alès.

### **Parking conseillé**

Parking place de la Gare, Saint-Paul-le-Jeune

## **Lieux de renseignement**

### **Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche**

[contact@cevennes-ardeche.com](mailto:contact@cevennes-ardeche.com)

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>

### **Site de pratique FFC**

<https://sitesvtt.ffc.fr/>